

**Collège Boréal d'arts appliqués et
de technologie**

**Rapport des vérificateurs et
états financiers**

31 mars 2005



Collins Barrow

Chartered Accountants / Comptables agréés

1174 St. Jerome
Sudbury, Ontario
P3A 2V9
(705) 560-5592
(705) 560-8832
sudbury@collinsbarrow.com

48 Main, C.P. / Box 673
Chelmsford, Ontario
P0M 1L0
(705) 855-9024
(705) 855-3693
chelmsford@collinsbarrow.com

49 Queen, Unité / Unit A
Sturgeon Falls, Ontario
P2B 2C7
(705) 753-1830
(705) 753-2496
sturgeonfalls@collinsbarrow.com

630 Cassells
North Bay, Ontario
P1B 4A2
(705) 494-9336
(705) 494-8783
northbay@collinsbarrow.com



Rapport des vérificateurs

Au conseil d'administration du Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Nous avons vérifié le bilan du Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie au 31 mars 2005 et les états des recettes et dépenses, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Collège. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Collège au 31 mars 2005, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Sudbury, Ontario
Le 10 juin 2005

COMPTABLES AGRÉÉS



Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

États financiers 31 mars 2005

Bilan	1
État de l'évolution des actifs nets	2
État des recettes et dépenses	3
État des flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5-15
Renseignements supplémentaires	
Annexe 1 - Analyse des recettes	16
Annexe 2 - Analyse des dépenses liées à l'enseignement	17
Annexe 3 - Analyse des dépenses liées à l'administration	18
Annexe 4 - Analyse des dépenses liées aux affaires des apprenants et apprenantes	19
Annexe 5 - Analyse des dépenses liées aux ressources matérielles	20
Annexe 6 - Analyse des dépenses supplémentaires	21
Annexe 7 - Analyse des dépenses liées aux entreprises auxiliaires	21

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Bilan

31 mars 2005

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse- opérations	552 833 \$	10 907 398 \$
- avec restrictions	139 500	108 601
Débiteurs (note 4)	12 899 630	5 069 167
Frais payés d'avance	<u>135 232</u>	<u>219 880</u>
	<u>13 727 195</u>	16 305 046
Immobilisations (note 5)	41 637 037	39 608 188
Immobilisation incorporelle	132 372	132 372
Autres actifs - Oeuvres d'art	544 200	544 200
- Frais reportés	<u>3 397 645</u>	<u>3 479 390</u>
	<u>59 438 449 \$</u>	<u>60 069 196 \$</u>
Passif, apports reportés et actifs nets		
Passif à court terme (note 6)		
Créditeurs et frais courus (note 7)	<u>11 710 411 \$</u>	<u>11 058 125 \$</u>
Apports reportés (note 8)		
Dépenses des périodes subséquentes	6 038 836	6 850 687
Immobilisations	<u>37 648 666</u>	<u>37 877 419</u>
	<u>43 687 502</u>	<u>44 728 106</u>
Actifs nets		
Investis en immobilisations (note 9)	3 988 369	1 730 767
Affectés à l'interne pour projets spéciaux (note 10)	2 001 092	2 001 092
Affectés à l'externe (note 11)	139 500	108 601
Non affectés	<u>(2 088 425)</u>	<u>442 505</u>
	<u>4 040 536</u>	<u>4 282 965</u>
	<u>59 438 449 \$</u>	<u>60 069 196 \$</u>

Éventualité (note 12)

Au nom du conseil :

_____ président du conseil d'administration

_____ présidente du Collège

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

	<u>Investis en immobilisations</u>	<u>Affectés à l'interne pour projets spéciaux</u>	<u>Affectés à l'externe</u>	<u>Non affectés</u>	<u>2005 Total</u>	<u>2004 Total</u>
Solde d'ouverture						
Déjà établi	1 730 767 \$	2 001 092 \$	108 601 \$	228 449 \$	4 068 909 \$	3 099 606 \$
Modification de convention comptable - rachats de congés de maladie (note 3)	-	-	-	(941 134)	(941 134)	(941 134)
Frais administratifs engagés pour la région Centre-Sud- Ouest de l'Ontario (note 3)	-	-	-	<u>1 155 190</u>	<u>1 155 190</u>	<u>481 043</u>
Redressé	1 730 767	2 001 092	108 601	442 505	4 282 965	2 639 515
Excédent des recettes sur les dépenses (dépenses sur les recettes)	(148 422)	-	-	(94 007)	(242 429)	1 643 450
Investis en immobilisations	2 406 024	-	-	(2 406 024)	-	-
Virements interfonds	-	-	<u>30 899</u>	<u>(30 899)</u>	-	-
Solde de clôture	<u><u>3 988 369</u></u> \$	<u><u>2 001 092</u></u> \$	<u><u>139 500</u></u> \$	<u><u>(2 088 425)</u></u> \$	<u><u>4 040 536</u></u> \$	<u><u>4 282 965</u></u> \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

État des recettes et dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Recettes (voir annexe 1)		
Subventions	35 365 222 \$	32 552 393 \$
Droits de scolarité	5 195 976	5 377 534
Contrats de formation	1 060 322	844 518
Recettes auxiliaires	1 271 268	1 219 904
Amortissement des apports reportés - immobilisations	<u>4 408 893</u>	<u>4 436 239</u>
	<u>47 301 681</u>	<u>44 430 588</u>
Dépenses (voir annexes 2 à 7)		
Enseignement	28 598 602	25 087 259
Administration	9 466 383	8 489 635
Affaires des apprenants et apprenantes	3 070 835	3 012 649
Ressources matérielles	3 984 126	3 774 970
Dépenses supplémentaires	1 981 095	2 036 968
Entreprises auxiliaires	<u>443 069</u>	<u>385 657</u>
	<u>47 544 110</u>	<u>42 787 138</u>
Excédent des recettes sur les dépenses		
(dépenses sur les recettes)	<u><u>(242 429)</u></u> \$	<u><u>1 643 450</u></u> \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Encaisse provenant des (absorbée par des)		
Activités d'exploitation		
Excédent des recettes sur les dépenses (dépenses sur les recettes)	(242 429) \$	1 643 450 \$
Amortissement des apports reportés - immobilisations	(4 408 893)	(4 436 239)
Amortissement des immobilisations	<u>4 557 315</u>	<u>4 479 882</u>
	(94 007)	1 687 093
Évolution des éléments hors caisse		
Débiteurs	(7 830 463)	2 864 097
Frais payés d'avance	84 648	17 802
Créditeurs et frais courus	652 286	3 869 736
Apports reportés - dépenses des périodes subséquentes	<u>(811 851)</u>	<u>2 925 846</u>
	<u>(7 999 387)</u>	<u>11 364 574</u>
Activités d'investissement et de financement		
Achats d'immobilisations - bâtiment	(1 773 147)	(278 082)
- matériel	(4 340 113)	(3 572 769)
- améliorations locatives	(472 904)	(127 674)
- incorporelle	-	(132 372)
Autres actifs - Frais reportés	81 745	(2 923 231)
Augmentation des apports reportés - immobilisations	<u>4 180 140</u>	<u>3 978 525</u>
	<u>(2 324 279)</u>	<u>(3 055 603)</u>
Augmentation (diminution) de l'encaisse	(10 323 666)	8 308 971
Encaisse au début de l'exercice	<u>11 015 999</u>	<u>2 707 028</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	<u><u>692 333</u></u> \$	<u><u>11 015 999</u></u> \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2005

1. Généralités

Le Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie (le « Collège ») a été constitué le 19 octobre 1993 en vertu de la Loi sur le Ministère de la Formation des Collèges et Universités.

Mission

« Le Collège Boréal est un établissement de formation et d'enseignement postsecondaire de langue française situé en Ontario.

Il offre une gamme de services, de programmes et de produits qui préparent sa clientèle à intégrer le monde du travail. Il s'est donné comme mandat de contribuer à l'épanouissement de sa clientèle ainsi qu'au développement des communautés qu'il sert.

Les apprenants et les apprenantes sont sa raison d'être. »

2. Principales conventions comptables

Comptabilité par fonds

Le Collège maintient une comptabilité par fonds. Les fonds non affectés reflètent l'utilisation des ressources associées aux opérations courantes. Les fonds afférents aux immobilisations démontrent la disponibilité des immobilisations et des transactions liées aux acquisitions, cessions, engagements de dettes et amortissement.

Constatation des apports

Le Collège applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés sont constatés à titre des recettes de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les subventions liées à des exercices subséquents sont reportées et seront comptabilisées dans la période durant laquelle l'activité aura lieu. Les subventions approuvées mais non reçues sont incluses dans le solde des débiteurs.

Les apports non affectés sont constatés à titre de recettes lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés afférents aux immobilisations sont reportés et amortis selon la base linéaire à des taux correspondants aux immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2005

2. Principales conventions comptables (suite)

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au prix coûtant. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative comme suit :

Chemins et terrains de stationnement	25 ans
Amélioration du terrain	25 ans
Améliorations locatives	5 ans et 7 ans
Bâtiment	40 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	1 an
Matériel de bureau	5 ans
Matériel audiovisuel	3 ans
Matériel d'enseignement	8 ans

Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des revenus et dépenses au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

3. Redressements

Modification de convention comptable

Effectif le 1 avril 2004, le Collège a adopté la comptabilité d'exercice pour les rachats des crédits de congés de maladie tel que stipulé dans les conventions collectives en vigueur. Auparavant, ces obligations n'étaient pas reflétées dans les états financiers et étaient comptabilisées lorsqu'elles étaient payées.

Cette modification de convention comptable a été appliquée rétroactivement, à l'exercice terminé le 31 mars 2004, par une augmentation des créditeurs et frais courus de 941 134 \$ et une diminution correspondante des actifs nets non affectés.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2005

3. Redressements (suite)

Frais administratifs engagés pour la région Centre-Sud-Ouest de l'Ontario

En vertu de l'entente avec le Ministère de la Formation et des Collèges et Universités, le Collège avait lieu d'engager des frais administratifs en vue de planifier et de mettre en oeuvre un enseignement collégial en français dans la région Centre-Sud-Ouest de l'Ontario. Le Collège n'avait pas pleinement comptabilisé les subventions pour ces frais administratifs dans les exercices terminés le 31 mars 2003 et 2004. L'effet cumulatif de cette correction au 31 mars 2003 est de réduire les apports reportés - dépenses des périodes subséquentes par 481 043 \$. L'actif net non affecté au 1 avril 2003 a été redressé pour refléter cet effet cumulatif. En 2004, les apports reportés - dépenses des périodes subséquentes, constatés antérieurement au montant de 674 147 \$ ont été comptabilisés à l'état des recettes et dépenses.

4. Débiteurs

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités	9 481 150 \$	1 543 126 \$
Taxe sur les produits et services	389 183	256 308
Comptes clients, apprenants et autres	<u>3 029 297</u>	<u>3 269 733</u>
	<u><u>12 899 630</u></u> \$	<u><u>5 069 167</u></u> \$

5. Immobilisations

	<u>2005</u>			<u>2004</u>
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Net</u>	<u>Net</u>
Terrain	4 906 517 \$	-	\$ 4 906 517 \$	4 906 517 \$
Chemins et terrains de stationnement	1 373 673	412 102	961 571	1 016 518
Amélioration du terrain	382 322	114 697	267 625	282 918
Améliorations locatives	2 729 853	2 073 461	656 392	519 784
Bâtiments	34 960 583	6 068 124	28 892 459	27 951 630
Matériel informatique	15 128 713	11 622 807	3 505 906	2 425 371
Logiciels	3 035 580	2 799 094	236 486	305 510
Matériel de bureau	4 778 372	4 236 092	542 280	521 385
Matériel audiovisuel	2 906 487	2 541 379	365 108	260 439
Matériel d'enseignement	<u>5 543 460</u>	<u>4 240 767</u>	<u>1 302 693</u>	<u>1 418 116</u>
	<u><u>75 745 560</u></u> \$	<u><u>34 108 523</u></u> \$	<u><u>41 637 037</u></u> \$	<u><u>39 608 188</u></u> \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2005

6. Marge de crédit

Le Collège a une marge de crédit disponible de 2 000 000 \$.

7. Crédoiteurs et frais courus

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Comptes fournisseurs et frais courus	5 992 422 \$	5 695 499 \$
Salaires, retenues sur salaires et avantages sociaux	2 138 029	2 078 311
Indemnités de vacances	2 496 960	2 225 315
Avantages sociaux futurs (note 16)	<u>1 083 000</u>	<u>1 059 000</u>
	<u><u>11 710 411</u></u> \$	<u><u>11 058 125</u></u> \$

8. Apports reportés

Dépenses des périodes subséquentes :

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à des dépenses des périodes subséquentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Solde d'ouverture	6 850 687 \$	3 924 811 \$
Plus: Apports reçus durant l'exercice	7 344 560	12 744 312
Moins: Apports affectés de l'exercice	<u>(8 156 411)</u>	<u>(9 818 436)</u>
Solde de clôture	<u><u>6 038 836</u></u> \$	<u><u>6 850 687</u></u> \$

Immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent la portion non amortie et la portion de l'excédent des subventions reçues pour l'achat des immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations sont les suivantes :

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Solde d'ouverture	37 877 419 \$	38 335 133 \$
Plus: Apports reçus durant l'exercice	4 180 140	3 978 525
Moins: Apports amortis dans les résultats	<u>(4 408 893)</u>	<u>(4 436 239)</u>
Solde de clôture	<u><u>37 648 666</u></u> \$	<u><u>37 877 419</u></u> \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2005

9. Apports investis en immobilisations

Les apports investis en immobilisations sont calculés comme suit :

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Immobilisations	41 637 037 \$	39 608 188 \$
Montants financés - Apports reportés	<u>37 648 666</u>	<u>37 877 419</u>
	<u><u>3 988 371</u></u> \$	<u><u>1 730 769</u></u> \$

Le changement net des apports investis en immobilisations est calculé comme suit :

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Excédent des dépenses sur les recettes		
Amortissement des apports reportés - immobilisations	4 408 893 \$	4 436 239 \$
Amortissement des immobilisations	<u>(4 557 315)</u>	<u>(4 479 882)</u>
	<u>(148 422)</u>	<u>(43 643)</u>
Changement des actifs nets investis en immobilisations :		
Achats d'immobilisations	6 586 164	3 978 525
Montants financés - Apports reportés	<u>(4 180 140)</u>	<u>(3 978 525)</u>
	<u>2 406 024</u>	<u>-</u>
Solde de clôture	<u><u>2 257 602</u></u> \$	<u><u>(43 643)</u></u> \$

10. Actifs à l'interne pour projets spéciaux

Le conseil d'administration du Collège a approuvé un virement interfonds de - \$ (2004 - 1 001 092 \$) des actifs net non affectés aux actifs net affectés à l'interne pour projets spéciaux. Ces argents ne peuvent pas être dépensés pour autres fins sans l'approbation du conseil d'administration.

11. Actifs nets affectés à l'externe

Le Collège doit verser au Fonds de stabilisation de l'emploi (FSE) une contribution annuelle de 50 \$ par employée ou employé à temps plein (jusqu'à un maximum de 500 \$ par employée ou employé à temps plein) qui était membre de l'unité de négociation au Collège au 1^{er} août de chaque année, selon les ententes collectives du personnel scolaire et de soutien.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2005

12. Éventualité

Subventions

Le Collège reçoit des subventions et contributions de divers bailleurs de fonds. Conformément aux accords pertinents, si le Collège ne rencontre pas les objectifs établis, les bailleurs de fonds pourraient demander des remboursements. S'il y avait obligation d'acquitter un montant, le remboursement qui en résulterait serait imputé aux résultats de l'exercice lorsque le montant deviendrait redevable.

13. Engagements

Contrats de location

En date du 10 juin 2005, le Collège a des engagements liés à des contrats de location d'immeubles et de matériel. Au total, les engagements annuels pour les cinq prochains exercices sont approximativement les suivants :

	<u>Immeubles</u>	<u>Matériel</u>	<u>Total</u>
2006	646 590 \$	71 610 \$	718 200 \$
2007	228 784	27 820	256 604
2008	124 803	8 662	133 465
2009	124 803	-	124 803
2010	<u>124 803</u>	<u>-</u>	<u>124 803</u>
	<u>1 249 783 \$</u>	<u>108 092 \$</u>	<u>1 357 875 \$</u>

Centre-Sud-Ouest

Le Collège a signé une entente avec le Collège Centennial pour la reconstruction de locaux sur leur campus et l'utilisation de ces locaux pour fins éducatives. Selon l'entente, le Collège doit financer les coûts de construction avec les subventions reçues du Ministère de la Formation et des Collèges et Universités. En échange, le Collège ne payera pas de loyer au Collège Centennial pour la durée du bail soit du 1 septembre 2003 au 31 août 2023.

Les coûts de construction sont comptabilisés comme frais reportés et constatés comme dépenses à l'état des recettes et dépenses selon la durée du bail. Le Collège sera responsable pour les dépenses d'entretien pour ces locaux.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2005

13. Engagements (suite)

Campus du Nipissing

Le Collège a signé une entente avec le Conseil scolaire de district catholique Franco-Nord. Selon l'entente, le Collège est responsable de financer les améliorations locatives à l'École Franco-Cité. En échange, le Collège recevra une diminution de loyer au Conseil pour la durée du bail soit du 1 septembre 2003 au 31 août 2023.

Les coûts des améliorations locatives sont comptabilisés comme frais reportés et constatés comme dépenses à l'état des recettes et dépenses selon la durée du bail. Le Collège sera responsable pour les dépenses d'entretien pour ces locaux.

14. Régime de retraite

Les membres du personnel participent à des régimes de retraite contributifs administrés par le Système des régimes de retraite des Collèges d'arts appliqués et de technologie. Conformément à ces arrangements, le Collège verse des cotisations équivalentes à celles des employés. Les cotisations versées par le Collège au cours de l'exercice se sont élevées à 2 756 606 \$ (2004 - 2 058 856 \$).

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2005

15. Organisations affiliées

La Fondation du Collège Boréal est un organisme communautaire créé afin d'assister le Collège à accroître ses services éducationnels dans des domaines pour lesquels aucun financement gouvernemental n'est disponible.

La Fondation offre l'occasion aux particuliers, aux entreprises, aux clubs et aux associations de favoriser l'éducation collégiale grâce à leurs apports qui soutiennent directement les programmes et les installations du Collège. L'information pertinente des états financiers de la Fondation pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 est comme suit :

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Actif total	<u>6 893 382</u> \$	<u>6 559 443</u> \$
Passif total	<u>38 997</u> \$	23 592 \$
Solde de fonds	<u>6 854 385</u>	<u>6 535 851</u>
	<u>6 893 382</u> \$	<u>6 559 443</u> \$
Résultats des opérations :		
Total des revenus	<u>600 881</u> \$	719 621 \$
Total des dépenses	<u>282 350</u>	<u>258 831</u>
Excédent des revenus sur les dépenses	<u>318 531</u> \$	<u>460 790</u> \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2005

15. Organisations affiliées (suite)

Rapport de fin d'exercice de la Fondation du Collège Boréal ayant trait au Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiants et les étudiantes de l'Ontario

État de l'évolution du solde du fonds de dotation pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Solde du fonds au début de l'exercice	5 352 292 \$	5 294 942 \$
Dons en argent reçus	264 975	28 675
Contribution égale du Ministère de l'éducation et de la formation	264 975	28 675
Préservation du capital	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde du fonds à la fin de l'exercice	<u><u>5 882 242</u></u> \$	<u><u>5 352 292</u></u> \$

État de l'évolution du fonds utilisable pour l'attribution de bourses pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Solde au début de l'exercice	873 013 \$	654 526 \$
Revenus (pertes) de placements, nets des frais directs relatifs aux placements	(49 525)	218 487
Bourses attribuées - nombre total : 380 (2004 - -)	<u>(185 175)</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u><u>638 313</u></u> \$	<u><u>873 013</u></u> \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2005

16. Avantages sociaux futurs

Le Collège est tenu de constater le coût au titre des prestations de retraite et de certains avantages sociaux postérieurs à l'emploi dans les exercices au cours desquels les salariés rendent au Collège des services en échange de ces avantages. Les autres avantages sociaux postérieurs à l'emploi sont constatés lorsqu'il se produit un fait créant une obligation pour le Collège. Les avantages complémentaires de retraite non liés à la pension sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice tandis que les avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité terminale. Les données relatives aux avantages sociaux futurs sont les suivantes :

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Dépenses (recettes) supplémentaires pour l'exercice 2005		
Avantages complémentaires de retraite non liés à la pension	27 000 \$	19 000 \$
Avantages postérieurs à l'emploi - Renonciation de prime durant l'invalidité de longue durée	4 000	(2 000)
Avantages postérieurs à l'emploi - Maintien des prestations pour soins de santé et soins dentaires durant l'invalidité de longue durée	<u>7 000</u>	<u>24 000</u>
Total des dépenses supplémentaires pour l'exercice 2005	<u><u>38 000</u></u> \$	<u><u>41 000</u></u> \$
Valeur totale de l'actif		
Avantages postérieurs à l'emploi - Renonciation de prime durant l'invalidité de longue durée	<u><u>79 000</u></u> \$	<u><u>86 000</u></u> \$
Engagement du régime de retraite		
Avantages complémentaires de retraite non liés à la pension	793 000 \$	773 000 \$
Avantages postérieurs à l'emploi - Renonciation de prime durant l'invalidité de longue durée	110 000	113 000
Avantages postérieurs à l'emploi - Maintien des prestations pour soins de santé et soins dentaires durant l'invalidité de longue durée	<u>180 000</u>	<u>173 000</u>
Total des engagements du régime de retraite	<u><u>1 083 000</u></u> \$	<u><u>1 059 000</u></u> \$
Estimation du taux d'escompte	5,25% par année 5,50% par année	

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2005

17. Subvention salariale

Le Collège a reçu une subvention salariale de 15 189 \$ (2004 - 14 735 \$) de la Ville du Grand Sudbury. Ces fonds sont utilisés pour les salaires, les avantages sociaux obligatoires payés par l'employeur et les avantages sociaux non obligatoires.

18. Centre-Sud-Ouest

Selon l'entente avec le Ministère de la Formation et des Collèges et Universités datée du 25 mars 2002, le Collège doit fournir de l'éducation et de la formation collégiale en français dans la région Centre-Sud-Ouest de l'Ontario.

Les subventions reçues pour le Centre-Sud-Ouest sont utilisées exclusivement pour les dépenses du Centre.

19. Instruments financiers

Les instruments financiers du Collège comprennent l'encaisse, les débiteurs, les créditeurs et frais courus et les apports reportés - dépenses des périodes subséquentes. C'est l'opinion de la direction que le Collège n'est pas exposé à des risques significatifs d'intérêts, de change et de crédit reliés à ces instruments financiers. La juste valeur de ces instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable, sauf indication contraire.

20. Chiffres comparatifs

La présentation de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée en fonction de celle de l'exercice courant.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Renseignements supplémentaires

Annexe 1 - Analyse des recettes

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Subventions		
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités		
Fonctionnement	7 817 875 \$	8 540 808 \$
Projets spéciaux	10 445 486	7 776 525
Allocation du Nord de l'Ontario	686 320	686 763
Location	799 957	808 396
Besoins spéciaux	210 245	253 525
Services en français	4 562 460	4 120 940
Connexion emploi	4 468 164	4 338 570
Programme de formation de base de l'Ontario	1 022 361	827 452
Programme services d'emploi été	451 892	374 656
Subvention tenant lieu d'impôt	96 908	92 925
Congés de maladie accumulés	61 336	102 367
Ministères provinciaux	269 742	229 724
Ministères fédéraux	4 385 040	4 331 229
Garderie- subvention salariale (note 17)	15 189	14 735
- subvention de fonctionnement	72 247	53 778
	<u>35 365 222</u>	<u>32 552 393</u>
Droits de scolarité		
Apprenants - temps plein	2 719 100	2 653 326
- temps partiel	1 473 964	1 794 258
- programmes de courte durée	122 034	69 360
Autres frais auxiliaires	880 878	860 590
	<u>5 195 976</u>	<u>5 377 534</u>
Contrats de formation	<u>1 060 322</u>	<u>844 518</u>
Recettes auxiliaires		
Centre de conférences	54 861	66 601
Résidence	156 229	93 152
Stationnement	77 588	80 663
Garderie	137 657	100 736
Produits de cours	106 728	129 554
Intérêts	119 803	227 193
Location de locaux	115 509	107 018
Autres	502 893	414 987
	<u>1 271 268</u>	<u>1 219 904</u>
Amortissement des apports reportés - immobilisations	<u>4 408 893</u>	<u>4 436 239</u>
	<u>47 301 681 \$</u>	<u>44 430 588 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Renseignements supplémentaires

Annexe 2 - Analyse des dépenses liées à l'enseignement

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Salaires - personnel scolaire	8 675 422 \$	7 989 823 \$
- personnel cadre	2 755 034	2 226 015
- personnel de soutien	5 356 590	4 250 626
Avantages sociaux	2 992 168	2 522 425
Fournitures d'enseignement	743 534	829 553
Stages	20 330	26 133
Cotisations et abonnements	41 586	17 517
Perfectionnement professionnel	104 281	30 851
Frais de voyage	520 738	459 225
Affaires publiques	1 214 227	653 923
Entretien d'équipement	69 967	49 074
Télécommunications	207 219	198 849
Fournitures de bureau	527 625	289 613
Frais professionnels	459 894	634 320
Services contractuels	1 767 391	1 754 345
Services contractuels - enseignement	694 695	857 516
Amortissement des immobilisations	1 956 017	1 884 970
Location d'équipement	97 747	153 359
Loyer	298 882	185 088
Autres	<u>95 255</u>	<u>74 034</u>
	<u><u>28 598 602</u></u> \$	<u><u>25 087 259</u></u> \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Renseignements supplémentaires

Annexe 3 - Analyse des dépenses liées à l'administration

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Salaires - personnel cadre	1 699 107 \$	1 369 049 \$
- personnel de soutien	1 898 291	1 895 840
- personnel scolaire	27 213	12 121
Avantages sociaux	769 615	673 041
Cotisations et abonnements	80 616	39 112
Frais d'embauche	85 046	54 736
Perfectionnement professionnel	79 573	40 122
Frais de voyage	318 885	230 717
Affaires publiques	765 787	644 364
Entretien d'équipement	312 954	275 822
Télécommunications	557 757	465 532
Fournitures de bureau	222 344	170 099
Frais d'automobile	60 257	57 916
Frais de vérification	41 026	40 131
Frais professionnels	552 787	590 029
Services contractuels	581 420	177 496
Intérêts et frais bancaires	31 790	21 663
Amortissement des immobilisations	1 196 461	1 228 013
Location d'équipement	165 364	166 253
Renonciation du débiteur - Fondation du Collège Boréal	-	327 443
Mauvaises créances	<u>20 090</u>	<u>10 136</u>
	<u><u>9 466 383</u></u> \$	<u><u>8 489 635</u></u> \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Renseignements supplémentaires

Annexe 4 - Analyse des dépenses liées aux affaires des apprenants et apprenantes

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Salaires - personnel scolaire	400 285 \$	441 404 \$
- personnel cadre	456 248	374 544
- personnel de soutien	848 379	959 868
Avantages sociaux	348 045	359 578
Fournitures d'enseignement	76 439	87 430
Cotisations et abonnements	7 274	6 826
Frais de voyage	20 667	20 672
Affaires publiques	137 384	40 894
Télécommunications	5 017	6 412
Fournitures de bureau	75 941	88 308
Frais professionnels	15 474	26 426
Services contractuels	117 998	127 683
Bourses	551 132	467 061
Perfectionnement professionnel	5 172	1 378
Autres	<u>5 380</u>	<u>4 165</u>
	<u><u>3 070 835</u></u> \$	<u><u>3 012 649</u></u> \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Renseignements supplémentaires

Annexe 5 - Analyse des dépenses liées aux ressources matérielles

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Salaires - personnel cadre	45 660 \$	- \$
- personnel de soutien	128 741	157 762
Avantages sociaux	31 249	27 750
Fournitures de bureau	14 932	38 870
Entretien	156 174	178 749
Frais de voyage	1 373	1 633
Services de sécurité	129 955	130 564
Services de nettoyage	253 887	247 573
Services contractuels	185 575	163 033
Services publics	521 167	434 100
Amortissement des immobilisations	1 404 837	1 366 899
Loyer	1 000 184	919 919
Assurances	105 764	108 118
Autres	<u>4 628</u>	<u>-</u>
	<u><u>3 984 126</u></u> \$	<u><u>3 774 970</u></u> \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Renseignements supplémentaires

Annexe 6 - Analyse des dépenses supplémentaires

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Allocations et bénéfices des participants	1 910 541 \$	1 923 258 \$
Taxes municipales	<u>70 554</u>	<u>113 710</u>
	<u><u>1 981 095</u></u> \$	<u><u>2 036 968</u></u> \$

Annexe 7 - Analyse des dépenses liées aux entreprises auxiliaires

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Salaires - personnel administratif	13 856 \$	- \$
- personnel de soutien	66 391	62 770
Avantages sociaux	15 111	10 690
Affaires publiques	27 679	38 746
Télécommunications	1 794	1 192
Fournitures	6 089	10 870
Entretien	151 299	150 062
Loyer	136 601	100 950
Autres	<u>24 249</u>	<u>10 377</u>
	<u><u>443 069</u></u> \$	<u><u>385 657</u></u> \$